

Sanctuaire d'Ars (69), village du Saint-Curé (Jean-Marie Baptiste Vianney (1786-1859))

En ce haut lieu de pèlerinage sera célébré un double jubilé : celui de l'Année Sainte mais aussi celui du centenaire de la canonisation de saint Jean-Marie Vianney, patron de tous les prêtres et de tous les curés. Saint Jean-Marie Vianney nous appelle à être tous saints et nous montre le chemin du Ciel avec joie et enthousiasme, chemin accessible à tout été de vie.

Il sera effectué le passage de la Porte Sainte : celle-ci est la traduction concrète dans notre quotidien de l'image que Jésus lui-même s'applique dans l'Évangile : « Moi, je suis la porte. Si quelqu'un entre en passant par moi, il sera sauvé. » (Jean 10, 9). Ce geste exprime alors la décision du pèlerin de suivre le Christ et de se laisser guider par Dieu.

Avant votre pèlerinage, nous vous invitons à découvrir ce sanctuaire : www.arsnet.org/

Hébergement en chambre double. Seules 2 chambres simples sont ouvertes.

Pour les modalités de règlement et pour la cotisation, voir conditions à la fin de cette page.

Possibilité d'échelonner les paiements.